

La rentrée scolaire 2024 approche, pensez à faire votre demande de titre de transport et retourner le dossier dûment complété avant **le 31 juillet 2024**

Conditions d'accès à la carte scolaire bus lignes régulières :

Le cachet de l'établissement scolaire est obligatoire uniquement pour les nouvelles demandes (si votre enfant avait une carte optile l'an passé le dossier peut être envoyé sans le tampon de son établissement)



- Collégiens ou lycéens avant BAC de **moins de 18 ans au 2 septembre 2024**
- Uniquement **un aller-retour par jour scolaire** du domicile à l'établissement scolaire sur la ligne de bus indiquée sur la carte du 2 septembre 2024 au 5 juillet 2025
- **Habiter à plus de 3 kms de l'établissement scolaire** (kms évalués sur la base d'un trajet effectué à pied)
- **Pour vérifier le kilométrage, merci de faire le parcours sur GOOGLE MAPS (parcours piéton)**

Titre de transport	TARIF
Carte Optile collégiens ou lycéens	133,99 € à l'ordre de KEOLIS NORD VAL D'OISE



La date de recevabilité des dossiers est fixée au 31 octobre 2024. Après cette date la carte ne sera délivrée qu'en cas de déménagement ou changement d'établissement scolaire.

Dossier à envoyer à l'adresse suivante



KEOLIS
3 chemin pavé
95340 BERNES SUR OISE
knvo-servicescolaire@keolis.com

Conditions d'accès à la carte imagine'r scolaire :

- Collégiens ou lycéens (de la 6^{ème} à la Terminale inclus)
- Voyages illimités sur toute l'île de France, toute l'année
- Valable du 1er septembre 2024 au 30 septembre 2025



Titre de transport	TARIF
Carte imagine'r collégiens	178 €
Carte imagine'r lycéens	382,40 €
Carte Imagine' R junior enfant de moins de 11 ans au 31/12/2024	24,40€

Pour obtenir la carte imagine'r, merci de vous rendre sur le site de Navigo – rubrique « trouver mon titre de transport » - voir tous les titres de transport – forfait imagine'r scolaire.

Carte en 2023-24 ? Oui Non Numéro de carte 2023-24

ENT :

Faites-vous une correspondance avec un autre transporteur (bus) ? Oui Non

E :

X

A renvoyer avant le 31 juillet (remplir les cadres A-B-C impérativement)

Attention tout dossier incomplet sera retourné

- **Pour les nouvelles demandes** : tampon de l'établissement **OBLIGATOIRE**
- Règlement des frais de transport (voir circulaire ci-jointe)

Copie obligatoire de ce document dûment rempli : elle servira de titre provisoire sur les lignes KEOLIS uniquement jusqu'au 15 septembre (en cas de non-réception de la carte).

Aucune copie ne sera faite par nos services

ATTENTION :
Remplir un dossier complet et identique pour chaque entreprise de transport

A

Nom de l'Élève :
Prénom de l'Élève :
Date de naissance : Sexe : M F Tél.
Adresse de l'Élève :
Commune : Code postal :
Nom des Parents ou Tuteurs :
Adresse des Parents ou Tuteurs si différente de l'élève :
Commune : Code postal :
Mail des Parents ou Tuteurs : @

Écrire en majuscules

B

Nom Établ. Scolaire :
Adresse :
Commune : Code Postal :
Classe en 2024-25 Mat. Prim. 6 5 4 3 2 1 T 2 1 T CAP BEP Pro CPA : Pré Apprenti (1)
Collège Ens. Général Ens. Technique Ens. Pro.
Ens. spécialisé : CLIS UPI SEGPA Code Établ : (2)
Élève boursier : Oui Non
Option particulière : 3^{ème} D.P.
(3) Pour les RPI (seulement) : trajet 1 AR trajet 2 AR

Décrire la **totalité** du trajet effectué en bus ou en car entre le domicile et l'établissement scolaire :

C

1^{ère} Ligne Nom du Transporteur :
Ligne :
Localité de montée et nom de l'arrêt :
Localité de descente et nom de l'arrêt :
Code Entreprise 1 :
Code Ligne 1 :
Nbre de Sections 1 :
Cadre réservé aux entreprises

D

2^{ème} Ligne Nom du Transporteur :
Ligne :
Localité de montée et nom de l'arrêt :
Localité de descente et nom de l'arrêt :
Code Entreprise 2 :
Code Ligne 2 :
Nbre de Sections 2 :
Cadre réservé aux entreprises

EN CAS DE CORRESPONDANCE UNIQUEMENT

N° de l'Élève :

Le parent ou tuteur signataire certifie que l'élève n'est pas interne, déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales de vente et d'utilisation et y souscrit.

A le / /
Signature Parents ou Tuteur

Cachet du Transporteur

KEOLIS Scolaire

3 chemin pavé
95340 BERNES SUR OISE
knvo-servicescolaire@keolis.com

Cachet + signature obligatoires de l'Établissement scolaire

L'Établissement doit être public ou privé sous contrat.

(1) Entourer la mention correcte : exemple CAP (2) Remplir le code RNE de l'Établissement (3) Regroupement Pédagogique Intercommunal

"Toute déclaration mensongère est passible de sanctions prévues par la loi"